

4. Le reportage des séances a coûté \$5,336 à Radio-Canada.

5. La retransmission des débats de l'Assemblée législative, les 21 et 22 avril, a été autorisée par un vote de cette Assemblée, sur la demande de la Société Radio-Canada présentée au président de l'Assemblée.

[Français]

LA NOMINATION D'UN MAÎTRE DE POSTE À LÉVIS

Question n° 1816—**M. Lambert (Bellechasse):**

Quel était le nom de chacun des candidats lors du dernier concours pour le choix d'un maître de poste à Lévis?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Commission de la Fonction publique me transmet les renseignements suivants: L'article 25 du Règlement sur l'emploi dans la Fonction publique prévoit que «le nom d'une personne qui est candidate à un poste, à moins qu'il ne figure sur la liste d'admissibilité établie pour ce poste, ne doit pas être révélé, sans le consentement du candidat, à toute personne qui ne participe pas directement à la sélection pour la nomination au poste». Six demandes d'emploi ont été reçues lors du dernier concours pour le choix d'un maître de poste à Lévis et deux candidats ont été jugés compétents. Leurs noms ont été placés sur la liste d'admissibilité dans l'ordre suivant: 1. Maurice Bourgeois; 2. Jean-Marie Poirier. Aucun appel n'a été interjeté et M. Bourgeois a été nommé au poste en question.

[Traduction]

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT—MONTANT DE LA DETTE ET DES INTÉRÊTS

Question n° 1826—**M. Laprise:**

1. a) Quelle était la dette de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent au moment de son inauguration, b) quel en est le montant actuel?

2. Quel était le montant dû en intérêts, chaque année, depuis l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent et quels paiements ont été versés chaque année?

M. Gérard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): L'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent nous communique les renseignements suivants: 1. a) Au 31 mars 1969, la dette de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent se chiffrait par 285.6 millions de dollars; cette somme représentait les prêts de capital au montant de 270 millions de dollars et l'intérêt différé (au cours de la construction) de 15.6 millions de dollars. b) Au 31 décembre 1969, la dette s'établissait à

[L'hon. M. Pelletier.]

546.4 millions de dollars, représentant des prêts de capital de 474.5 millions de dollars, l'intérêt différé au cours de la construction de la dérivation du canal de Welland au montant de 5.4 millions de dollars et l'intérêt différé à l'égard de l'exploitation, de 66.5 millions de dollars.

2. L'intérêt imputé à l'exploitation et les paiements effectués à cet égard ont été les suivants:

	(millions de dollars)		
	Intérêt imputé	Montant payé	Solde en souffrance
1959	\$ 8.1	\$ —	\$ 8.1
1960	12.7	—	20.8
1961	14.2	1.3	33.7
1962	15.6	—	49.3
1963	16.8	—	66.1
1964	18.1	5.3	78.9
1965	15.8	49.6	45.1
1966	16.3	13.7	47.7
1967	16.6	10.9	53.4
1968	17.9	13.2	58.1
1969	19.1	10.7	66.5

En ce qui concerne l'intérêt imputé à l'exploitation en 1959-1969, un total de 11.6 millions de dollars avait trait aux emprunts destinés à l'amélioration du canal de Welland. Le montant entier a été versé sur les crédits parlementaires votés afin de combler le déficit d'exploitation du canal de Welland pour la période.

LA SUBVENTION À LA SWIFT CANADIAN CO. LTD.

Question n° 1834—**M. Burton:**

1. Le ministère de l'Expansion économique régionale a-t-il, en vertu de la Loi sur les subventions au développement régional, autorisé ou versé une subvention à la *Swift Canadian Co. Ltd.*, d'Etobicoke, Ontario et, le cas échéant, quel est le montant de cette subvention?

2. Quels sont les administrateurs et les cadres supérieurs de la *Swift Canadian Co. Ltd.*, et quelle est l'adresse de chacun?

3. Dans quelle mesure cette société est-elle étrangère ou de propriété étrangère ou sous direction étrangère?

4. Quels sont le nom et le pays d'origine des propriétaires étrangers connus de cette société?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le ministère de l'Expansion économique régionale et le Bureau fédéral de la statistique m'informent comme suit: 1. Ce renseignement apparaît dans le rapport mensuel sur l'application de la Loi sur les subventions au développement régional, déposé devant le Parlement par le ministère de l'Expansion économique régionale.

2. Voici les nom et adresse des directeurs et administrateurs de la Société Swift Canadian Co. Ltd. au 26 octobre 1968: P. L. Ayers, 1137 nord, promenade Royal York, Islington